



HTTPS://BP.SAINTDENIS.RE/



Contact media

Directeur de la communication Éric Fontaine - 06 92 65 60 23 e.fontaine@saintdenis.re

Communiqué

LANCEMENT DE LA 3ÈME EDITION DU BUDGET PARTICIPATIF

Le 16 août 2023 marquera le lancement officiel de la 3ème édition du Budget Participatif, qui débutera avec la phase de dépôt de projets par tous les Dionysien.ne.s bénévoles. Saint-Denis, prônant la démocratie participative, offre la possibilité aux habitants de proposer leurs propres idées pour leur ville.

Saint-Denis, Ville citoyenne et d'hyper-proximité, souhaite une nouvelle fois, donner la parole à l'ensemble des citoyens pour créer un territoire qui leur ressemble. En effet, la démocratie participative fait partie des priorités de la mandature. C'est notamment pourquoi, le chef-lieu a mis en place depuis 2021 le Budget Participatif. Pour rappel, Saint-Denis est pionnière en la matière à la Réunion, et aui plus est en Outre-mer.

Chaque année, Saint-Denis consacre ainsi une enveloppe de 1,5 millions d'euros pour donner vie aux idées des habitants et ainsi les rendre acteur de leurs quartiers. En effet, par ce biais, la Ville donne l'opportunité aux Dionysien.ne.s, de 16 ans et plus, de proposer des projets pour améliorer leur territoire pour demain.

Les deux éditions précédentes totalisent plus de 450 projets déposés. Chacun d'entre eux ont été analysés afin de se rendre compte de leur faisabilité. 67 ont ainsi été retenus et ont pu être soumis aux votes de l'ensemble des citoyens. Pour l'heure, 12 projets ont d'ores et déjà été réalisés et 51 sont encore en cours de réalisation.

Le lancement du Budget Participatif 2023 a notamment eu lieu au Karé Béton, projet lauréat de l'édition 2021. L'idée était de réhabiliter un espace non-utilisé pour en faire un véritable lieu de vie, à la fois social et culturel.

Pour cette nouvelle édition, les Dionysien.ne.s volontaires auront du 16 août au 1er octobre pour déposer l'ensemble de leurs idées par voie dématérialisée sur le site https://www.bp.saintdenis.re/ ou en mairie annexe par formulaire papier.

Ces dernières seront par la suite passées au crible jusqu'au 24 mars prochain, avant d'être soumises aux votes. La Ville tend bien doubler le nombre de participants et toucher toutes les catégories de personnes.

Ericka Bareigts, Maire de Saint-Denis,

« La magie du Budget Participatif c'est de transformer des endroits qui n'auraient peut-être jamais reçu de travaux. Grâce à ce dispositif, le citoyen se dit qu'il a de l'importance car son idée devient un projet réel et ce sont les citoyens eux-mêmes qui font qu'un projet voit le jour ou non. Le Budget Participatif rend les citoyens plus investis et donc moins en colère, avoir des projets partagés fait ainsi de Saint-Denis une ville plus apaisée. »

Jean-François Hoareau, élu délégué au Budget Participatif,

« Le Budget Participatif rentre dans un projet beaucoup plus grand qui est la démocratie participative. On donne la parole aux citoyens, on les accompagne et on réalise un projet. L'important est qu'on apprenne à travailler ensemble. »